47e ANNÉE. — N° 16.382

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Gironde et limitrophes — 6 » / 11 f. / 22 f.
France et Colonies... — 6 50 / 12 f. / 24 f.
Etranger..... — 9 » / 18 f. / 36 f.

12e EDITION — H. MATIN

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

JEUDI 10 MAI 1917
SAINT ANTONIN
SOLEIL: lever 5 h. 42; couch. 8 h. 16
LUNE: D. Q. le 14; nouvelle le 21

TARTES ET BISCUITS

Le sort des pâtissiers est bien à plaindre. Du jour au lendemain, un décret vient modifier les conditions d'exploitation de leur industrie. On ne compte plus le nombre des décrets qui en ces dernières semaines se sont abattus sur eux. Et comme un décret chasse l'autre à la façon des clous, il en résulte un trouble des plus préjudiciables pour les intérêts de ces industriels qui ne savent véritablement plus à quel saint se vouer. Il vient de paraître un nouveau décret qui, naturellement, apporte de brusques modifications au statut créé par celui du 10 avril dernier. Et quelles modifications! Quand on y regarde de près, on est obligé de constater que de tous les décrets parus le dernier venu est le plus rigoureux, attendu qu'il supprime l'industrie de la pâtisserie proprement dite.

Comprend-on, en effet, des gâteaux dans la fabrication desquels n'entre pas la moindre pincée de farine de froment? Or, en vertu de l'article 2 du décret en question, les meuniers sont tenus de ne livrer leur farine qu'aux boulangers, et à leur tour ceux-ci sont tenus de ne pas en vendre de quantités supérieures à 125 grammes. C'est interdire aux pâtissiers de s'approvisionner de farine de froment. C'est leur interdire la fabrication des tartes, des chous à la crème, des Saint-Honoré, des articles qui ont le plus grand débouché et qui constituent le fond même de la pâtisserie, et en même temps c'est les réduire à ne plus fabriquer qu'à l'aide de blancs d'œufs, de confitures et de sucre en poudre. D'un trait de plume, le ministre du ravitaillement supprime une industrie sans égards pour les intérêts de ceux, patrons et ouvriers, qu'elle faisait vivre.

Mais ce n'est pas assez d'avoir blessé à mort une industrie. Le même décret s'en prend à la biscuiterie «en limitant sa fabrication aux besoins de l'armée, de la marine militaire ou marchande et de l'Assistance publique». Toutefois, le ministre du ravitaillement consent à ce que les fabricants de biscuits écoulent leurs stocks, «sans cependant, stipule le décret, pouvoir majorer les prix actuels des produits.» Et voilà les biscuiteries soumises en quelque sorte au régime de l'exercice. Il va falloir instituer un corps de fonctionnaires pour inventorier les stocks des biscuits, suivre les ventes du produit, contrôler les quantités vendues, etc. Les socialistes qui siègent au conseil des ministres ont lieu de se gaudir de cette politique qui tend de plus en plus à la mise en pratique de leurs doctrines.

Cependant, l'expérience des interventions de l'Etat, depuis la guerre, n'a que trop prouvé que cette politique, qui tourne le dos à toutes les conquêtes que nous croyions désormais acquises depuis la Révolution française, n'a produit que des mécomptes. Jamais la prévoyance de l'Etat ne vaudra celle de l'industriel ou du commerçant intéressés. Vous voulez économiser la farine. L'intention est louable. Votre erreur est d'apporter des entraves à la fabrication et au commerce. Nous avons plutôt confiance, nous, dans une politique qui tend à encourager les initiatives privées, à favoriser les transports, et à maintenir, à fortifier, à développer la liberté du travail et le jeu naturel des échanges. Dans cette politique, nous trouvons la garantie la plus sûre des approvisionnements et de la répartition régulière des produits. Si elle eût été appliquée avec les tempéraments, bien entendu, que comporte, hélas! la situation, le sort des pâtissiers et celui des biscuitiers serait vraisemblablement moins à plaindre, car elle les eût soustraits aux variations incessantes d'un arbitraire toujours en éveil. Et nous pourrions disposer d'autant de tartes et de biscuits que l'exigerait notre gourmandise.

A. D.

LA CRISE ÉCONOMIQUE

L'Emploi de la Saccharine

Paris, 9 mai. — On sait que la loi du 8 avril a autorisé l'emploi de la saccharine et des autres substances édulcorantes artificielles pour la préparation de certains produits de consommation. M. Viollette vient de prendre un décret réglementant l'usage de ce succédané du sucre. En voici les termes:

«L'emploi de la saccharine ou de toute autre substance édulcorante artificielle est autorisé dans la préparation des denrées et boissons ci-après désignées: vins mousseux, vins de liqueur, à l'exception des vins destinés à la préparation des vins médicamenteux, cidres et poirés, eau-de-vie, liqueurs, sauf pour les produits destinés à l'exportation, limonades, café et thé.

»Les industriels qui fabriqueront la saccharine ou toute autre substance édulcorante artificielle destinée à la préparation des denrées et boissons énumérées plus haut sont tenus de faire au ministère du ravitaillement général une déclaration à l'effet d'être autorisés à effectuer cette fabrication.

»Il devra être apposé d'une manière apparente sur tout récipient contenant les produits mis en vente et dans la préparation lesquels sera entrée la saccharine ou toute autre substance édulcorante artificielle une inscription indiquant la teneur en saccharine pure et le nom du fabricant.

»Le ministre du ravitaillement général fixera le prix limite auquel les fabricants pourront vendre la saccharine ou toute autre substance édulcorante artificielle, sous quelque forme que ce soit.

»Le décret de 1902 sur les fraudes s'appliquera à la vente du nouveau produit autorisé.»

Les Biscuitiers et les Pâtissiers ne chômeront pas

Paris, 9 mai. — M. Viollette a décidé que les gros biscuitiers fabriqueront le biscuit de guerre, mais sans pouvoir employer les fours à chaîne. Les biscuitiers-pâtissiers feront, comme les pâtissiers, des gâteaux sans farine; ils pourront cependant employer la farine de riz.

Le ministre a déclaré qu'il espérait, vers la fin d'août, restituer la farine aux biscuitiers-pâtissiers, mais partiellement et en commençant la distribution par ceux des petits fabricants qui ont été le plus gênés dans leur fabrication.

Les Gâteaux sans Farine

Paris, 9 mai. — Le Syndicat de la pâtisserie parisienne et le Comité de défense des intérêts des pâtissiers français ont tenu cette après-midi, à la salle des Sociétés savantes, une réunion purement corporative au cours de laquelle il a été décidé qu'on rédigerait une brochure indiquant les procédés de fabrication des gâteaux sans farine pour être distribuée à tous les pâtissiers de France.

Une Chaussure nationale

Paris, 9 mai. — Les bonnes chaussures, qu'on payait 25 fr. avant la guerre, coûtent maintenant 50 fr. et on ne sait à quel chiffre la hausse s'arrêtera.

Sous la Révolution, on avait froidement résolu le problème en réquisitionnant toutes les chaussures civiles pour les besoins de l'armée. On estimait que les sabots suffisaient à chausser les gens de l'arrière. Nous n'en sommes pas là.

M. Clémentel, plus généreux que nos arrière grands-pères, entend résoudre la difficulté et remédier à la gêne qui résulte, principalement pour les familles nombreuses, de la cherté du cuir en instituant le soulier national.

«Il est parfaitement exact, a dit M. Dreyfoir, président du Syndicat général de la chaussure, que de concert avec M. Collot, président de la Chambre syndicale de Paris, nous avons été priés par les services techniques du ministère du commerce d'établir le projet d'un type de chaussures solides, à l'usage de la population civile, hommes, femmes et enfants, et d'un prix uniforme pour toute la France. Toutes les Chambres syndicales sont d'accord pour faire aboutir ce projet. **Et, grâce à la réduction consentie par les fabricants et détaillants, on peut déjà escompter une réduction de 30 à 35 % sur les prix actuels.**

Le Recensement professionnel

Paris, 9 mai. — Le «Journal officiel» publie ce matin le décret fixant les conditions dans lesquelles il sera procédé, par les soins des maires, au recensement professionnel des habitants du sexe masculin nés entre le 1er janvier 1857 et le 31 décembre 1901, c'est-à-dire de seize à soixante ans et non présents sous les drapeaux.

On sait que cette opération a été décidée en vue de la mobilisation civile. Dans la commune de leur résidence, soit à la mairie, soit dans les locaux désignés par les maires, les intéressés feront la déclaration prescrite par l'article 2 de la loi du 22 juillet 1791.

Le ministre de l'intérieur et celui du travail et de la prévoyance sociale arrêteront le texte de la formule qui sera mise à la disposition des intéressés et fixeront la période pendant laquelle leur déclaration devra être faite.

Les Deux Jours sans Viande

Paris, 9 mai. — Nous avons dit que, le 15 mai, le ministre du ravitaillement, remettant purement et simplement en vigueur son décret du 14 avril, nous condamnera à faire maigre les jeudi et vendredi de chaque semaine. Seuls, les malades auront droit, sur un certificat d'un docteur, à un régime d'exception: 350 grammes de viande par tête et par jour.

Les boucheries, triperies, charcuteries, rayons de conserves, devront fermer les jeudi et vendredi, ainsi que les pavillons des halles et marchés.

La volaille, le gibier, le lapin seront compris dans la prohibition.

Quant aux abattoirs, ils devront fermer du mardi 23 heures au vendredi 6 heures.

L'armée ne sera pas soumise à ce régime, ainsi que nous l'avons dit déjà.

Peut-être, si l'expérience nouvelle ne suffit pas, aurons-nous ensuite trois jours sans viande, conformément au désir exprimé par les bouchers de province, à moins que le ministre ne préfère adopter un système qui lui a été également proposé, celui d'une semaine sans viande par mois.

Après toutes ces étapes possibles, il n'y aurait plus qu'une solution en réserve: la carte de viande.

La Mise en Culture des Terres abandonnées

Paris, 9 mai. — Un décret inséré ce matin à l'«Officiel» institue au ministère de l'agriculture un service de la mise en culture des terres, chargé, notamment, du recrutement et de l'emploi du personnel du service de l'acquisition et de l'entretien du matériel et des machines, de la direction, de l'exécution et de la surveillance des travaux de culture, des cessions de matériel aux départements, communes, Sociétés coopératives.

Le ministre est autorisé à faire aux préfets des départements situés dans la zone des armées, les avances nécessaires pour assurer autant que possible, avec le concours de l'autorité militaire, l'exploitation des terres abandonnées. Ces avances sont inscrites à un compte à ouvrir dans les services hors du budget du département. Les achats de machines, pièces de rechange et matières premières seront effectués par le ministre, soit en France, soit à l'étranger; ils peuvent être faits sans marché ni adjudication.

Les cessions de matériel peuvent être consenties au département, Syndicat de communes, communes ou Associations agricoles; les demandes de cession sont adressées au préfet, qui les transmet au ministre de l'agriculture avec son avis. En cas de cession, les subventions que le ministre est autorisé à accorder aux collectivités en vue de l'acquisition de tracteurs mécaniques ou électriques, seront allouées sous forme de réduction du prix de cession.

La réquisition des locaux, animaux, matières premières, objets et matériel nécessaires au fonctionnement du service de la mise en culture des terres, est exercée par le préfet ou par son délégué à la demande des agents du service de la mise en culture des terres.

L'exécution des réquisitions est confiée au maire. A défaut d'entente amiable pour l'indemnisation de ces prestations, celle-ci sera évaluée par un expert désigné par le juge de paix ou par le maire. Le préfet arrêtera les prix à payer, après avis du directeur des services agricoles.

Par arrêté, un comité consultatif de la mise en culture des terres est créé auprès du ministre; il comprend 5 sénateurs, 5 députés, 5 délégués du ministre, 5 agriculteurs, 5 ingénieurs.

Atténuation du Règlement de la Pêche fluviale

Paris, 9 mai. — Afin de favoriser l'approvisionnement du marché en poisson d'eau douce, dans l'intérêt de l'alimentation sous le prochain régime, une circulaire ministérielle publiée ce matin par le «Journal officiel» fixe des atténuations dans toute la mesure compatible avec l'intérêt du repeuplement des cours d'eau aux dispositions réglementaires concernant la pêche fluviale. Ce sont les suivantes:

«Pourront être exceptés de la 4e période d'interdiction, la pêche de l'alose, de l'anguille, de la lamproie et des autres poissons vivant alternativement dans les eaux douces et les eaux salées; des facilités plus grandes seront accordées en ce qui concerne la pêche de nuit et les engins autorisés pour la pêche de ces poissons.

»Les fermiers et propriétaires du droit de pêche pourront pratiquer, même pendant les périodes d'interdiction, dans des emplacements déterminés, des pêches extraordinaires pour les espèces qui sont reconnues nuisibles, tels que le brochet et la perche.

»Des permissions de huit et dix jours pourront être accordées aux militaires sous les drapeaux pour assurer la pêche des étangs sans communication avec les cours d'eau, et dont l'exploitation est libre.»

Vains Efforts des Allemands -- Succès français

PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS

Les Anglais regagnent du Terrain

Paris, 9 mai. — Les Allemands, qui avaient interrompu le 8 mai leurs contre-attaques sur le front français, y sont revenus la nuit dernière. Une véritable bataille s'est engagée sur le Chemin des Dames, où l'ennemi a lancé des effectifs considérables.

En différents points, notamment sur le plateau de Californie, la lutte présentait un caractère d'extrême acharnement, allant même jusqu'au corps à corps. Finalement, nos adversaires durent reconnaître l'inutilité de leurs efforts. Malgré un déploiement d'artillerie formidable et malgré le mordant de leur infanterie, qui s'est montrée très âpre à l'attaque, les pertes allemandes furent excessivement lourdes et cependant notre ligne fut intégralement maintenue.

Une opération brillamment conduite nous a permis de nous emparer du système de défenses de première ligne adverse sur 1,200 mètres de front au nord-est de Chevreux, dégageant ainsi de plus en plus Craonne. Nos troupes se sont organisées pendant la journée malgré la réaction de l'ennemi. Deux cents prisonniers sont restés entre nos mains au cours de cette opération.

Enfin, au nord-ouest de Reims, nous avons enlevé 400 mètres de tranchées allemandes et ramené une centaine de prisonniers appartenant à quatre régiments différents, ce qui prouve la densité des troupes massées par l'ennemi pour résister à nos actions offensives.

Sur le front anglais, les contre-attaques allemandes qui étaient ininterrompues depuis plusieurs jours ont abouti hier à reprendre Fresnoy à nos alliés qui en ont fait l'aveu avec leur habituelle franchise.

Ce village, situé dans une sorte de cuvette, à six kilomètres à l'est de Vimy, avait été conquis par les Canadiens le 3 mai, et conservé depuis. L'acharnement que les troupes du prince Ruprecht ont mis à rétablir leur situation sur ce point montre son importance. Fresnoy est, en effet, une des positions maîtresses du système de défenses allemand au bout de la Scarpe, en avant de la ligne Groscourt-Vitry-Quéant.

Une dernière attaque plus forte que les précédentes, car elle ne fut pas menée par moins de deux divisions, permit à l'ennemi de réoccuper Fresnoy hier. C'est un incident évidemment fâcheux, bien que prévu par suite de la situation très exposée de cette localité. Il ne peut avoir aucune conséquence pour la marche de la bataille. Nos alliés se trouvent simplement ramenés sur leur ligne générale, en avant de laquelle ils s'étaient un peu aventurés en bataillant. Les Allemands qui voulaient exploiter leurs avantages momentanés en attaquant Gavrelle, au sud, et en voulant élargir leurs gains au nord de Fresnoy, n'y ont pas réussi.

Ils ont été fauchés sous les feux de nos alliés, qui ont dispersé leurs troupes d'assaut, et les Anglais, avec leur ténacité admirable, se sont remis aussitôt à la tâche et déjà ils ont récupéré, en un vif retour offensif, une partie du terrain perdu.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 9 Mai (14 heures)

La lutte a été vive toute la nuit sur le CHEMIN DES DAMES, où l'ennemi a tenté en divers points de nous rejeter des positions que nous avons récemment conquises. Ces attaques menées à gros effectifs et précédées de bombardements violents ont été partout repoussées.

Dans la region de CERNY, de la BOVELLE et sur le monument d'HURTEBISE, les Allemands ont par deux fois subi un sanglant échec.

Plus à l'est, un puissant effort a été tenté sur le plateau de CALIFORNIE. Les vagues d'assaut allemandes, fauchées par nos barrages et nos mitrailleuses, ont à plusieurs reprises, et malgré des pertes considérables, renouvelé leurs attaques pour nous rejeter de cette importante position. L'ennemi a pu prendre pied un instant sur le saillant nord-est du plateau, mais une charge à la baïonnette de nos troupes l'a refoulé en désordre. Les nombreux cadavres laissés par les Allemands sur le terrain témoignent des sacrifices consentis par l'adversaire en pure perte. Nos positions ont été intégralement maintenues, et nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

De notre côté, nous avons attaqué en fin de journée et brillamment enlevé les tranchées de première ligne allemande sur un front de douze cents mètres environ au nord-est de CHEVREUX; cent soixante prisonniers sont restés entre nos mains.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Des coups de main ennemis vers COURCY, la BUTTE DE SOUAIN et le COL DU BONHOMME n'ont donné aucun résultat.

Du 9 Mai (23 heures)

AU SUD DE L'OISE, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction efficaces sur les organisations et les batteries allemandes de la forêt de Saint-Gobain.

Sur le chemin des Dames, assez grande activité d'artillerie sur le front Cerny-Hurtebise.

Dans la région de Chevreux, nos troupes s'organisent sur le terrain conquis et ont repoussé plusieurs contre-attaques ennemies. Le chiffre des prisonniers que nous avons faits au cours de l'action d'hier atteint deux cents.

Dans la région au nord-ouest de Reims, nous avons réussi une opération de détail qui nous a permis d'enlever une tranchée allemande sur un front de 400 mètres et de faire cent prisonniers, dont deux officiers. Ces prisonniers appartiennent à quatre régiments différents.

Journée relativement calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 9 Mai (12 heures 5)

Nous avons effectué une légère progression la nuit dernière au nord-est d'Hargicourt.

Hier soir, l'ennemi a attaqué notre position au nord-est de Gavrelle; brisée par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses, son attaque a complètement échoué.

Des troupes qui se concentraient en vue d'une attaque au nord de Fresnoy ont été en même temps dispersées par nos tirs d'artillerie.

Une contre-attaque nous a permis au cours de la nuit d'améliorer notre position à l'ouest de Fresnoy. Une partie du terrain perdu hier matin a été reconquis.

Un coup de main ennemi a échoué au début de la matinée à l'est d'Armentières.

Du 9 Mai (20 heures 30)

Des engagements locaux ont eu lieu aujourd'hui dans le voisinage de Bullecourt. Un détachement ennemi qui se portait à l'attaque en terrain découvert a été pris sous nos feux de mitrailleuses et a subi de lourdes pertes.

La lutte d'artillerie s'est poursuivie avec activité par intermittence au cours de la journée au nord-ouest de Saint-Quentin, ainsi que vers Bullecourt, Wancourt et Arleux.

La Mission française aux Etats-Unis

A INDIANAPOLIS

Indianapolis, 9 mai. — La mission française a parcouru les rues parmi une foule qui, bien que prévenue à la dernière minute, était très dense et surtout très vive, gaie et cordiale.

A OHIO

New-York, 9 mai. — La mission française a été l'objet d'une manifestation populaire enthousiaste à Ohio. Les troupes fédérales l'ont escortée de la gare au palais de l'Etat, où une réception chaleureuse l'attendait.

A COLUMBUS

Columbus (Ohio), 9 mai. — Après deux ou trois arrêts en cours de route, où la foule était venue des pays environnants pour la saluer, la mission est descendue à Columbus. La population, massée sur les trottoirs, applaudit longuement les automobiles où se trouvaient les membres.

Une réception a eu lieu au Capitole. Sur une estrade, devant une foule considérable, des allocutions furent prononcées. Le gouverneur présenta d'abord la mission à la foule et le maire lui souhaita ensuite la bienvenue en disant entre autres que la liberté du monde sortira de la lutte où la France et les Etats-Unis combattent côte à côte.

M. Viviani prononça ensuite un bref discours où, s'excusant du manque de temps, il exprima la gratitude de la mission pour la chaleureuse réception qui lui a été faite: «Après les dures batailles pour l'échec de la barbarie, dit-il, il y aura l'œuvre de liberté du monde à assurer. Voilà le double avenir commun de la France et de l'Amérique!»

A NEW-YORK

New-York, 9 mai. — La mission française est arrivée à New-York aujourd'hui à quatre heures. Elle a été reçue officiellement par le maire de New-York, M. Mitchell, au City Hall. Le cortège a traversé la ville, magnifiquement décorée et pavoisée. En quittant l'hôtel de ville, la mission s'est arrêtée devant la statue de Lafayette et de là s'est rendue, en passant par la cinquième avenue, à la résidence princière de Henry C. Frick, mise à la disposition de M. Viviani et du maréchal Joffre. Des illuminations splendides sont préparées pour le soir.

CINQ MILLIARDS POUR UNE FLOTTE MARCHANDE

Washington, 9 mai. — **Un crédit de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), sera demandé au Congrès pour la construction d'une grande flotte marchande américaine pour surmonter la menace sous-marine.**

Rupture de la République de Libéria avec l'Allemagne

Washington, 9 mai. — **Le gouvernement de la République de Libéria a décidé de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Le représentant du gouvernement impérial et des sujets allemands ont été invités à quitter le territoire. Un court délai leur sera laissé pour leurs préparatifs de départ.**

M. Van Vollenhoven, gouverneur général de l'Afrique occidentale

Paris, 9 mai. — Le «Journal officiel» publiera demain un décret nommant M. van Vollenhoven, gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

LA CARRIERE DU NOUVEAU GOUVERNEUR GENERAL

M. Van Vollenhoven est entré au ministère des colonies en 1903. Chef adjoint du cabinet du ministre en 1905, puis nommé secrétaire général des colonies, il partit au Sénégal en 1906, remplit les fonctions de gouverneur intérimaire de la Guinée en 1907, du Sénégal de 1907 à 1908, puis celles de secrétaire général du gouvernement général de l'Afrique équatoriale de février 1909 à octobre 1910.

Gouverneur des colonies le 12 mai 1911, il devient, le 20 mai 1911, chef du cabinet de M. Lebrun, ministre des colonies.

En 1912 il part pour l'Indochine. Délégué dans les fonctions de directeur des finances, puis secrétaire général du gouvernement général, M. Van Vollenhoven, au retour en France de M. Albert Sarraut, lui succéda intérimairement comme gouverneur général. Il remplissait ces fonctions lorsque le gouvernement désigna comme gouverneur général titulaire M. Roume.

En mars 1915, M. Van Vollenhoven rentrait en France pour accomplir son devoir sur le front. Il fut grièvement blessé à deux reprises. Cité à l'ordre du jour, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire avec croix de guerre.

M. Van Vollenhoven arrive tout jeune — il n'a pas encore 38 ans — au sommet de la hiérarchie coloniale; mais sa rapide carrière n'a rien qui puisse surprendre. Qui ne connaît, en effet, les brillantes qualités d'administrateur de celui que la confiance du gouvernement appelle aujourd'hui à présider aux destinées de nos colonies de l'ouest africain? Dans toutes les fonctions qu'il a remplies, elles se sont supérieurement affirmées.

Quant à nous, aucune nomination ne pouvait nous être plus agréable, car il nous a été, à diverses reprises, donné d'apprécier toute la valeur du nouveau gouverneur général, en même temps que son exquise courtoisie.

Une Protestation des Alliés auprès de la Grèce

Athènes, 9 mai. — Les ministres alliés ont remis au gouvernement une protestation contre l'établissement de dépôts secrets d'armes et de munitions à Kalandria, près de la capitale. Ils ont, en même temps, demandé que des recherches fussent effectuées pour découvrir les autres dépôts secrets d'armes.

On annonce, d'autre part, que le colonel Scoumbourdis, aide de camp du roi, est parti pour Salonique, et ce voyage donne lieu à de nombreuses suppositions.

LES ETATS-UNIS RECONNAITRONT M. VENIZELOS

New-York, 9 mai. — A la suite d'un accord avec les gouvernements alliés, les Etats-Unis reconnaîtront sous peu le gouvernement provisoire de M. Venizelos.

SALONIQUE PROCLAME CONSTANTIN DECHU

Salonique, 6 mai (retardée). — Un meeting monstre a proclamé aujourd'hui la déposition du roi Constantin et de la dynastie. Plus de 40,000 personnes étaient rassemblées sur la place de la Tour-Blanche.

De Bethmann-Hollweg expose la Situation

Zurich, 9 mai. — Devant la commission des affaires étrangères du Conseil fédéral, réunie sous la présidence du comte Hertling, ministre président de Bavière, et avec la participation du gouvernement impérial tout entier, le chancelier a fait un exposé de la situation générale.

Démissionnera-t-il?

Zurich, 9 mai. — Le bruit court, dans les milieux pangermanistes de Berlin, que le chancelier de Bethmann-Hollweg donnerait prochainement sa démission et serait remplacé par le comte Hertling, premier ministre de Bavière.

Reprise d'Activité sur les Fronts russes

FRONT OCCIDENTAL: Dans la direction de SVENTZANY, dans la région au nord-est de NADOUTZICHKA, l'ennemi a bombardé avec intensité nos positions.

Sur divers secteurs du front, des groupes ennemis avec des drapeaux blancs ont tenté de s'approcher de nos tranchées, mais ils ont été dispersés par notre artillerie.

Au nord-ouest de SLAVENTINE, à 15 verstes au sud de BRAEZANI, nous avons fait efficacement éclater un camouflet afin d'empêcher les travaux de mine de l'ennemi.

Sur le reste du front, fusillades habituelles et reconnaissances.

FRONT ROUMAIN: Dans la vallée de CITOS, l'infanterie ennemie a pris l'offensive à la faveur d'un feu d'artillerie intense, mais nos feux de barrage l'ont refoulée dans ses tranchées de départ. Sur le reste du front, fusillades et reconnaissances.

FRONT DU CAUCASE: Près d'OMAR, au nord-ouest d'Hamtki, nos éléments avancés ont passé la Diala; mais, à la suite d'une contre-attaque des Turcs, ont été obligés de se retirer.

Sur le reste du front, fusillades.

AVIATION: Un avion allemand a atterri au nord-est de BARANOVITCHI. L'appareil a été brûlé, les aviateurs ont été faits prisonniers.

Au nord-ouest de la gare de VILEIKA et dans la région à l'est de KISSELINE, dans la direction de Wladimir-Volinski, nos batteries antiaériennes ont abattu deux avions allemands qui ont été incendiés et les aviateurs ont été faits prisonniers.

Trois Avions ennemis abattus

Pétrograd, 9 mai.

Sur l'ensemble du front, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

AVIATION: Dans la région de KAORITLITCHE, notre artillerie a abattu un appareil allemand, qui est tombé derrière les fils de fer ennemis.

Dans la région de BRZEZANY, nous avons abattu deux autres appareils allemands, qui sont tombés derrière les lignes ennemies.

L'ALLEMAGNE AURAIT OFFERT LA PAIX A LA RUSSIE

Pétrograd, 9 mai. — Quelques journaux commentent des propositions allemandes qui auraient été transmises par le socialiste Borgberg.

La «Gazette ouvrière» estime que, bien que les majoritaires social-démocrates ne soient pas le gouvernement allemand, ils sont néanmoins une force dont le gouvernement allemand ne pourra ne pas tenir compte.

M. Plekhanoff, dans l'«Edinstvo social-démocrate» met en garde les camarades russes contre le piège que représente la proposition. Il fait remarquer la contradiction suspecte qui existe entre la proclamation du droit de libre développement des nations et le refus du droit pour l'Alsace-Lorraine d'être annexée à la France si elle le désire.

LA GALICIE INDEPENDANTE

Pétrograd, 9 mai. — Le gouvernement a arrêté les bases d'un projet de gouvernement autonome pour la Galicie.

M. KOKOVTSOFF EN LIBERTE

Pétrograd, 9 mai. — M. Kokovtsoff, ancien président du conseil, qui avait été arrêté en même temps que la plupart des personnalités de l'ancien régime, a été remis immédiatement en liberté.

M. Pokrovsky également n'a pas été inquiété.

LA LIBERTE DES DETROITS

Sébastopol, 9 mai. — Le Congrès des représentants de la flotte de la mer Noire, de la garnison et des ouvriers, a voté une résolution demandant la liberté absolue des détroits pour la Russie.

Les Minoritaires à Stockholm

On Interpellera à la Chambre

Paris, 9 mai. — La décision prise dimanche dernier par le Congrès des socialistes minoritaires a provoqué hier dans les couloirs de la Chambre, où les députés étaient nombreux, une vive émotion. La question se posait, en effet, de savoir si les délégués mettraient à exécution le mandat qui leur a été donné et, dans l'affirmative, si des facilités leur seraient accordées pour se rendre à Stockholm. Dans l'un ou dans l'autre cas, on annonçait que l'affaire viendrait à la tribune, sous forme d'interpellation, dès la rentrée de la Chambre.

Dépêches de la Nuit

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Les premiers Résultats de l'Offensive anglaise

Londres, 9 mai. — A la Chambre des Communes, M. Bonar Law rendant compte des résultats de l'offensive commencée le 9 avril, dit: «L'étendue de l'échec des ennemis peut se mesurer par les chiffres que voici: depuis le commencement d'avril, nous avons fait plus de 20,000 prisonniers; nous avons pris 257 canons, dont 89 pièces lourdes, 227 mortiers de tranchées et 470 mitrailleuses.» (Applaudissements.)

M. Bonar Law ajoute: «L'étendue de nos succès dans les opérations récentes peut encore se mesurer par la comparaison entre les vingt-quatre premiers jours de l'offensive sur la Somme et les vingt-quatre premiers jours de celle commencée en avril dernier. Sur la Somme, nous avons avancé d'environ six kilomètres sur environ huit kilomètres de front; dernièrement, nous avons avancé entre trois et neuf kilomètres sur un front d'environ trente kilomètres.

»Nous avons donc conquis quatre fois autant de terrain, bien que les Allemands aient accumulé le double de divisions en face de nous, dont ils ont dû d'ailleurs retirer la moitié. Il y a également un aspect de la lutte auquel la Chambre prend autant d'intérêt que dans le succès lui-même, c'est celui de nos pertes qui, par nécessité, ont été élevées; mais quoique nos gains dans la lutte récente aient été beaucoup plus élevés que sur la Somme, je suis heureux de pouvoir informer la Chambre des Communes que les pertes de la dernière offensive ont été de 50 à 75 % moindres que celles que nous avons éprouvées sur la Somme.»

Les nouveaux Crédits demandés s'élèvent à 12 milliards 500 millions

Londres, 9 mai. — A la Chambre des communes, M. Bonar Law dépose la demande de crédit de 500 millions de livres sterling (12 milliards 500 millions de francs) et dit:

«C'est la plus grande demande qui ait été faite en une seule fois.

»Les dépenses journalières sont actuellement de 7 millions 540,000 livres sterling. Deux millions de livres sterling par jour ont été affectés aux alliés et aux dominions pendant les 35 premiers jours de l'exercice financier courant; comme les prévisions du budget sous ce chapitre sont seulement d'un million par jour, cela nous fait donc un excédent d'un million de livres par jour jusqu'ici; mais le gouvernement américain, en accordant son assistance à nos alliés, a agi avec une promptitude qui mérite toute notre reconnaissance.

»J'espère donc que les premières prévisions du budget sous ce chapitre ne seront pas dépassées pour l'ensemble de l'année. La demande de crédit actuelle nous mènera jusqu'au mois d'août.»

M. Bonar Law annonce que le gouvernement fera une déclaration sur Salonique pendant la séance secrète qui aura lieu demain.

Les Pertes de la Marine marchande anglaise

Londres, 9 mai. — A la Chambre des communes, un député demande combien de bâtiments marchands anglais manquent actuellement, outre ceux annoncés par l'Amirauté anglaise comme ayant été coulés par des mines ou par des torpilles. Le sous-secrétaire de l'Amirauté répond: «Nous sommes sans nouvelles de quinze bâtiments anglais depuis le 1er janvier 1917 et il nous est impossible de déterminer combien, parmi les bâtiments manquants, il y en a qui ont disparu à la suite d'accidents maritimes et combien ont été victimes de l'action ennemie.»

Sur le Front d'Arménie

Concentration de Renforts turco-allemands

Pétrograd, 9 mai. — Suivant des nouvelles d'Arménie, des divisions turco-allemandes ont été concentrées à Mossoul pour arrêter l'offensive anglaise. Des renforts allemands, atteignant deux corps d'armée, et d'autres contingents arriveraient en Turquie pour être dirigés vers la Palestine, afin d'enrayer les progrès anglais.

Communiqué italien

Rome, 9 mai.

Tout le long du front, en certains endroits, actions d'artillerie, plus intenses dans la vallée SUGANA, dans la zone de GORITZIA et sur le CARSO.

L'activité des détachements en reconnaissance a provoqué de fréquentes petites rencontres dans la VALARSA (Adige), sur les pentes du mont MAJO et sur le mont CIMONA (vallée de la Fella et de l'Astico), au sud-est de PONTEBBA (vallée de la Fella), et sur le CARSO. Nous avons fait quelques prisonniers, dont un officier.

Les Italiens en Albanie

Rome, 9 mai. — De Vallona on signale l'extrême activité que déploie le commandement pour les travaux de défense du front albanais. D'autres grands progrès ont été réalisés dans la construction des routes dont le réseau occupe une étendue de 450 kilomètres et sur les communications entre des points auparavant inaccessibles. De plus, un petit chemin de fer Decauville s'étendant sur 70 kilomètres rend de très grands services. Par ailleurs, on a construit quantité de maisons, de casernes et d'hôpitaux; de solides remparts ont été élevés.

Etant donnée l'organisation actuelle du camp retranché de Vallona, l'Albanie ne court aucun danger, quelles que soient les intentions de l'ennemi.

Les Italiens en Epire

Milan, 9 mai. — **Un contingent de troupes italiennes a occupé, pour des raisons militaires, la région de Filiates, jusqu'à l'embouchure du Calamos.**

Filiates se trouve dans l'Epire, à environ 10 kilomètres du canal de Corfou.

Armée d'Orient

Salonique, 8 mai.

Activité d'artillerie sur tout le front. L'aviation britannique a bombardé avec succès les dépôts ennemis de Dedeli et Paljorca.

Contrairement aux allégations du communiqué allemand du 8 mai, nous n'avons effectué aucune attaque dans la boucle de la Cerna.

Communiqué belge

Le Havre, 9 mai.

Faibles actions d'artillerie en divers points du front devant Dixmude et dans les tranchées de Steenstraete-Hetsas. Tirs réciproques de lance-mines et de lance-grenades.

La première Coopération militaire américaine

Paris, 9 mai. — Le directeur du service des ambulances américaines de Paris, M. Piatt Andrew, travaillait, depuis la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne, à organiser une section de transport de munitions.

Le premier de ces transports, destiné à l'armée française, est parti ce matin de la rue Raynouard. Il était accompagné de convoyeurs armés, qui formaient ainsi le premier contingent de soldats américains se rendant au front.

M. Piatt Andrew travaille également à la création d'une école d'officiers américains automobilistes, qui, au bout d'un mois, pourront être reçus dans l'armée française avec le grade de sous-lieutenant.

EXPLOSION dans une Usine de Munitions en Silésie

Amsterdam, 9 mai. — Une grave explosion s'est produite dans une usine de munitions à Britz (Silésie). Les détails manquent, mais on annonce qu'il y a un grand nombre de victimes.

Sur le Front britannique

Londres, 9 mai. — Le correspondant de Reuter au front britannique télégraphie:

«Pendant toute la nuit, notre artillerie lourde a fait de Fresnoy un véritable enfer. Les Allemands sont aux abois et combattent avec un acharnement qu'ils n'avaient jamais encore manifesté.»

Un Dragueur de Mines anglais torpillé

Londres, 9 mai. — L'Amirauté annonce qu'un dragueur de mines a été torpillé et coulé le 5 mai. Deux officiers et vingt hommes manquent.

En Russie

Une nouvelle Déclaration du Gouvernement provisoire

APPEL AU CONCOURS ET A LA DISCIPLINE POPULAIRES

Pétrograd, 9 mai. — Le gouvernement provisoire publie une longue déclaration dans laquelle, après avoir rappelé quelle lourde tâche il a assumée, il énumère toutes les mesures qu'il a déjà réalisées.

Cependant, ajoute la déclaration, le gouvernement provisoire ne peut pas dissimuler au peuple les difficultés que son activité rencontre et qui ont augmenté ces derniers temps jusqu'à faire naître des craintes sérieuses en ce qui concerne l'avenir. Le gouvernement a cherché à s'appuyer sur les forces morales; pas une goutte de sang populaire n'a coulé par sa faute et aucune pensée n'a été étouffée; malheureusement les nouveaux liens sociaux se développent trop lentement, ne se soudent pas.

Les groupements isolés de certaines classes de la population peu conscientes cherchent à réaliser leurs aspirations par la voie de la viol

BORDEAUX

12

Il y a un an

10 MAI 1916

Dans la basse Adriatique, un submersible français torpille et coule un transport ennemi chargé de matériel de guerre.

La Question du Pain

La population bordelaise qui, pendant deux jours, fut menacée d'être privée de pain, doit se rassurer. Bien que les boulangers tiennent fermée la devanture de leurs magasins, qu'on sache bien que c'est là une simple mesure de précaution pour prévenir le public que la fournée du jour est épuisée.

« Ce qui est vraiment fâcheux nous dit un boulanger, c'est de laisser croire aux Bordelais, comme on l'a fait, qu'il y a de notre part mauvaise volonté, alors qu'au contraire, jusqu'à présent, nous n'avons jamais cessé de nous imposer de lourds sacrifices pour atténuer les effets d'une situation dont nous avons garde de rendre qui que ce soit responsable.

» Ce n'est pas de parti pris comme on a paru l'insinuer, que nos magasins sont restés fermés le même jour, ni pour irriter la population contre telle ou telle responsabilité, mais bien parce que nous n'avions plus de pain à vendre. Et, d'ailleurs, comme vous l'avez indiqué, nous connaissions depuis déjà longtemps les difficultés que rencontrait l'autorité pour arriver à nous ravitailler en farine.

» Une preuve. Il y a un an et demi environ, en prévision d'une crise momentanée, le président de notre Syndicat, M. Dastarac, dans une réunion plénière, au cours de laquelle fut examinée cette importante question du ravitaillement, proposa de faire imprimer une petite pancarte qui fut envoyée à tous nos confrères. La voici. »

Et notre interlocuteur nous remit un modèle de cette pancarte, dont nous reproduisons le libellé :

BOULANGERIE DE BORDEAUX
Pas de Pain
Attendons Farine
(Affiche d'intérieur).

« Jusqu'à ce jour, l'occasion d'utiliser cette pancarte ne s'était heureusement pas offerte.

» Quelques boulangers qui l'avaient conservée s'en sont servis mardi et l'ont collée sur la devanture de leurs boutiques, en ne laissant subsister du texte primitif que les mots : « Pas de Pain. »

» Voilà toute l'explication, elle est simple, et l'affiche incriminée par quelques-uns n'est pas, vous le voyez, née d'un « complot » fomenté pour affoler la population bordelaise. Vous pouvez dénoncer les bruits absurdes qu'on fait courir, nous ne savons dans quel but.

» — On parle également d'augmenter le prix du pain. Est-ce vrai ?

» — C'est encore un bruit tendancieux. Et, à ce propos, permettez-moi de vous dire que si le pain coûte moins cher à Paris qu'à Bordeaux, soit 0 fr. 95 contre 1 fr. 05 les deux kilos, c'est que nous achetons la farine à un prix plus élevé que dans la capitale : 3 fr. par balle environ de plus; que, d'autre part, quel que soit le stock de farine que nous recevions, un jour davantage, un autre jour un peu moins, nous sommes dans l'obligation de conserver et de payer un personnel utilisé ou non. Ce sont des frais très lourds que le public ignore.

» — En tout cas, pour l'instant, vous avez de la farine ?...

» — Oui : mais non pas, à vrai dire, la quantité dont nous avons besoin pour contenter notre clientèle mais on nous a affirmé que la situation difficile ne pouvait se prolonger.

» Ce matin, après la distribution, nous avons fermé nos magasins, pour éviter de refuser du pain au public. Ce soir, dès que la fournée que nous préparons sera cuite, nous recommencerons la vente.

» Rassurez bien, je vous prie, nos concitoyens, et faites leur savoir que les boulangers n'ont qu'un désir : c'est de leur donner le pain dont ils ont besoin, même au prix des plus grands sacrifices. »

Ajoutons, pour préciser, que la farine a été délivrée mardi et mercredi à tous les boulangers porteurs de bons, que la pénurie momentanée de cette denrée n'avait pu permettre de servir ces derniers jours.

En outre, le service de distribution de la farine a été repris mercredi, et l'on peut espérer qu'il répondra aux besoins normaux de la boulangerie bordelaise — et de la population.

La crise de quarante-huit heures qui s'est produite n'aur donc été que passagère.

A l'Hôtel de Ville

RAVITAILLEMENT NORMAL EN FARINES

Au cours d'une séance tenue mercredi soir, les commissions réunies du Conseil municipal se sont entretenues des divers incidents qui viennent de se produire à Bordeaux au sujet du ravitaillement en pain de la population civile.

M. Bourbouley a indiqué que si, dans les journées de dimanche et de lundi, le service du ravitaillement civil n'avait pu mettre à la disposition de la préfecture de la Gironde des quantités de farines suffisantes pour assurer d'une façon complète le ravitaillement de la population, il était, par contre, heureux de dire que ce ravitaillement est aujourd'hui régulier.

Mardi, il a été mis à la disposition des boulangers 1,300 balles de farine; mercredi, il leur en a été délivré 1,200, et jeudi ils en recevront 1,100. Ces quantités dépassent les besoins de la population bordelaise.

M. Bourbouley a ajouté qu'il y a lieu d'espérer que le ravitaillement normal continuera.

Sur quinze Cas de Laryngectomie totale

M. le professeur Moure, de Bordeaux, a fait à l'Académie de médecine, le 8 mai, la communication suivante :

Si pendant de très nombreuses années l'extirpation du larynx a été considérée comme une opération grave donnant une mortalité de 95 %, les résultats obtenus actuellement se sont très notablement modifiés, à tel point que l'ablation de l'organe vocal peut être considérée, à juste titre, une intervention presque bénigne.

M. Moure dit, en effet, avoir opéré dans l'espace de vingt-sept mois quinze malades atteints de tumeurs malignes du larynx. Ces malades ont supporté sans accident le choc opératoire et ont par conséquent guéri de leur opération.

L'auteur pense qu'il faut attribuer ces succès d'une part à l'anesthésie locale remplaçant le chloroforme; d'autre part à la trachéotomie préalable qu'il a l'habitude de pratiquer systématiquement douze ou quinze jours avant la laryngectomie.

M. Moure ne pense pas qu'il faille faire des manœuvres spéciales pour assurer la respiration du malade et empêcher l'entrée du sang dans les voies aériennes pendant l'opération. Il suffit de prendre la précaution de placer entre le conduit trachéal et la canule interne un tampon de gaze fortement tassé pour parer à ces inconvénients. Le point capital est, avant de terminer l'opération, de faire une toilette minutieuse de la plaie et surtout de faire ensuite des pansements fréquents jusqu'à deux et trois fois par jour.

Pour donner de bons résultats, la laryngectomie doit être hâtive et pratiquée alors que la tumeur est encore encapsulée dans la coque thyroïdienne.

M. Saint-Saëns à Bordeaux

L'illustre maître et virtuose se fera entendre à Bordeaux le mercredi 23 mai, au Théâtre-Français. Cette belle manifestation artistique française, particulièrement significative en ce moment, nous réunira tous ce soir-là pour acclamer l'un des plus grands noms dont la France puisse s'énorgueillir.

Avis aux Ajournés

Par ordre ministériel, les ajournés des classes 1913 à 1917 seront convoqués par les soins du recrutement, à partir du 15 mai jusqu'au 14 juin inclus, devant les commissions spéciales de réforme. Les intéressés devront normalement être présentés à la commission de réforme de la subdivision de région où est situé leur domicile. Toutefois, ils pourront être autorisés, sur demande écrite et motivée, à passer la visite au lieu de leur résidence momentanée.

Tout homme qui aura répondu à sa convocation sera indemnisé de ses frais de route et de déplacement. Ceux qui ne se présenteront pas seront annotés : absents aptes au service armé.

Pour ces ajournés, les engagements pour la durée de la guerre resteront ouverts jusqu'au 14 mai, et les engagements de quatre ou cinq ans jusqu'à la veille de la date de leur incorporation.

Les récupérés provenant de ces ajournés formeront un contingent spécial, qui sera ultérieurement convoqué.

Ceux qui sont actuellement à l'étranger — sauf en Espagne, en Suisse et en Italie — soit hors d'Europe, seront visités par les soins des consuls. Ceux qui résident en Espagne, en Suisse et en Italie seront convoqués devant les commissions de réforme des subdivisions frontières. »

Plus que Trois Jours

avant le tirage de la tombola du « Lion de Belgique », qui aura lieu vendredi prochain 11 mai, pendant la représentation de « Werther », au Théâtre-Français, donnée avec le précieux concours du ténor Séveilhac et de Suzanne Brohly.

Le tableau qui reviendra au gagnant de la loterie est une reproduction fidèle de celui offert à Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges. Il est exposé chez Kramata, 12, cours de l'Intendance. Prix du billet, 1 franc, dans les bureaux de tabacs et les principaux magasins.

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Société des Anciens Etablissements Hotchkiss et Cie vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Alfred Bergaud. Les comptes ont été approuvés et le dividende fixé à 75 francs par action, payable le 15 mai. Toutes les résolutions prises à l'Assemblée l'ont été à l'unanimité.

Avis aux Russes résidant à Bordeaux

Le consulat de Russie à Bordeaux invite les émigrants politiques russes séjournant dans sa circonscription à lui notifier leurs noms, s'ils sont célibataires ou mariés, et dans ce cas combien ils ont d'enfants. Ces renseignements sont nécessaires au dit consulat afin d'élaborer leur rentrée en Russie. Le consulat serait très reconnaissant aux émigrants politiques de sa circonscription s'ils pouvaient venir au consulat pour donner personnellement les renseignements nécessaires.

APPONTEMENTS

de la Compagnie générale transatlantique à Bassens

Comme suite à une enquête récemment ouverte, la Compagnie Générale Transatlantique est autorisée à construire, sur la rive droite de la Garonne, en aval de Bordeaux, un appontement en charpente destiné à ses opérations de charbonnage.

Cet appontement, dont l'édification est déjà commencée, est situé sur le territoire et presque à l'extrémité de la commune de Bassens, aux confins de la commune de Monferrand. Il est à 21 mètres en aval de la borne kilométrique 10 et à 1,500 mètres environ en aval des appontements de la Chambre de commerce à Bassens.

L'ouvrage, dont la longueur — qui pourra être portée à 115 mètres — sera, pour le moment, de 89 m. 50, est composé de deux estacades de 20 mètres de longueur chacune et de 7 m. 90 de largeur, réunies par une passerelle de 49 m. 50 de longueur sur 5 m. 50 de largeur. Deux plates-formes de 15 m. 20 sur 13 m. 30, placées chacune en arrière des deux estacades, sont destinées à recevoir des voies ferrées en forme d'éventail pour l'évacuation des marchandises débarquées sur l'appontement. Les fonds permettront de recevoir des navires de 7 mètres de tirant d'eau.

L'occupation du domaine public aura une durée maxima de quinze ans.

Un signal sonore sera établi sur l'appontement, entretenu et actionné par les soins et aux frais de la Compagnie Générale Transatlantique, en vue de la signalisation de l'ouvrage par temps de brume, à la demande et sur les instructions de l'administration.

L'autorité chargée de l'exploitation du port pourra, dans les cas urgents, disposer de l'appontement pour l'amarrage d'un navire lorsqu'aucun bateau de la Compagnie Générale Transatlantique ne s'y trouvera en opérations. Dans ce cas, il ne sera dû aucun droit d'usage à la Compagnie.

Avis aux hernieux. — Ne portez plus votre bandage. Demandez la Nouvelle Méthode du Dr L. Garrigue, de la Faculté de médecine de Paris. Envoi gratis. Ecr. Institut orthopédique, 7 bis, rue Eugène-Carrière, Paris.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

L'Affaire de Bassens

Séance du mercredi 9 mai.

Les Témoins

L'audition des témoins a commencé mercredi.

M. le capitaine Cormier, commandant d'armes de Bassens, est entendu le premier. Il fait le récit des faits qui se sont produits et des incidents qui les ont précédés. Il a toujours eu beaucoup de bienveillance pour les Chinois, et au premier abord il a cru que c'étaient les Arabes qui avaient commencé. Il avait même fait un rapport dans ce sens. Mais l'examen approfondi et l'enquête lui ont démontré que tout était préparé d'avance par les Chinois, excités par leur chef Tchao, qui, sans être blessé, s'était fait promener la veille sur une civière afin de pousser ses compatriotes à la vengeance. Les armes spéciales trouvées dans les mains des Chinois étaient en si grand nombre qu'on a pu en remplir un tombereau.

Le rôle des Annamites a été de ravitailler en munitions les Chinois. Pendant le combat, ils poussaient les brouettes remplies de pierres et de briques, avec lesquelles les Arabes étaient lapidés.

L'impression du capitaine — ce n'est pas une certitude car il n'en a pas la preuve matérielle — c'est que Tchao a été le meneur de toute l'affaire, en terrorisant d'abord ses camarades, puis en les excitant à attaquer les Arabes pendant que, très habilement, il s'éclipsait au moment du combat.

Le capitaine Fabre, qui est à la tête des travailleurs chinois, vient ensuite déposer. Il connaît très bien la langue chinoise, qu'il parle et écrit correctement. Il donne sur les mœurs et la mentalité des Fils du Ciel des détails très intéressants. Il avait remarqué l'influence de Tchao sur ses compatriotes et avait sanctionné son autorité en se servant de lui comme intermédiaire auprès des Chinois, mais il s'en méfiait et surveillait ses agissements.

Après les événements du 2 janvier, il saisit le carnet de Tchao dans lequel on trouva des proclamations en chinois et en annamite, et des lettres de Tchao remerciant les Annamites du concours prêté à leurs frères les Chinois.

Il a la conviction que Tchao est responsable de la révolte du 2 janvier.

M. Teuly, commissaire spécial à la préfecture, a été chargé de faire un rapport sur l'affaire. Il savait déjà par les renseignements de son service quelle était l'influence de Tchao sur ses compatriotes. Il lui avait été signalé comme ayant des relations avec les divers groupements chinois en France et comme affilié aux Sociétés secrètes de Chine.

Sur l'affaire elle-même il ne peut rien dire, n'ayant pas été témoin des faits reprochés aux Asiatiques.

M. Lalanne, ingénieur électricien à la poudrerie de Bassens, a assisté à la bataille du 2 janvier et a essayé de rétablir le calme. Il a été fortement contusionné en défendant des Arabes qui étaient attaqués par les Chinois. Il ne peut désigner aucun des agresseurs, sauf le caporal annamite Dinh van Kinh dont la physionomie particulière l'a frappé.

Son rôle a été digne d'éloge. M. le colonel Bonnefoy tient à le féliciter publiquement de sa conduite.

Un autre ingénieur, M. Novens, a assisté aussi à la bataille. Il a été témoin de la rébellion des Chinois à la force armée qui essayait de les arrêter. Il ne reconnaît qu'un seul des prévenus, Schang-Te-Sheng, qui lui a toujours donné satisfaction dans son service, mais il ne l'a pas vu parmi les combattants.

Le lieutenant Texier, adjoint au commandant d'armes de Bassens, a assisté à la bataille du 2 janvier. Il a essayé de refouler les Chinois et beaucoup d'Annamites, parmi lesquels Ha-Van-Mien, qui l'a insulté. Il l'a remis lui-même aux mains des gendarmes.

La séance est renvoyée à jeudi matin.

SPECTACLES

THEATRE-FRANÇAIS. — Vendredi 11, gala du « Lion de Belgique » : « Werther », avec Suzanne Brohly, Séveilhac, Caruso.

THEATRE DES BOUFFES. — Jeudi, matinée de famille à prix réduits : « La Petite Mariée », avec Beauval en intermède et le ballet d'« Hamlet ».

APOLLO-THEATRE. — Tous les soirs, à 8 heures 30 : la revue féerique « Allons-y ! » avec Mario en tête d'une brillante distribution et Beauval en intermède.

ALHAMBRA-THEATRE. — Mardi 15 : Première de « C'est affolant ! », grande revue-féerie, avec : le comique Dutard, la fantaisiste Mérindol, le compère Champell, la commère Nina Bartoli, Juliette Liéna, les Despaux-Mills, le danseur américain Jim Walker, Marguette, Renée Casti, les danseuses La Revertita, Nady Pierozzy, Neurtha. Costumes des ateliers Rasimi; décors neufs de Fleury, Mellano de Cassina et Aguirre. Location en permanence, rue d'Alzon. Téléph. : 23-76.

TRIANON-THEATRE. — Tous les soirs, à huit heures quarante-cinq, « Loute », la fine et amusante comédie dont toute la presse a constaté le succès.

SCALA-THEATRE. — Tous les soirs, à huit heures quarante-cinq, la revue « Ça vaut l'coup ! ».

Concert spirituel

Mardi 15 mai, à 2 heures 45, à l'église Saint-Eloi, concert spirituel au profit de l'Orphelinat de la Mission, organisé par Mlle Marthe Lépine, avec le bienveillant concours de Mlle J. Ramat, M. G. Folx, M. et Mme L. Rossor, Mlle M. Jacquinot et divers artistes et amateurs distingués. Entrée : 0 fr. 50.

CINEMAS

Saint-Projet Cinéma

Jeudi, matinées et soirée, dernières projections du beau film « LES VAINQUEURS DE LA MARNE », et vendredi, « LES TANKS FRANÇAIS EN ACTION » (sensationnel).

Lundi, « SALAMMBO », de Gustave Flaubert

Favori-Cinéma

(Barrière de Pessac)

« L'INVASION DES ETATS-UNIS ». Ce film de guerre, le plus impressionnant qu'on ait vu jusqu'à ce jour, sera donné jeudi, mat. et soirée; samedi soir et dimanche, matinée et soirée.

CINÉ-THEATRE GIRONDIN JEUDI 3 MAI Matinée et Soirée
Les Vainqueurs de la Marne; Judex (3e épisode)

COMMUNICATIONS

Gare de Bordeaux-Bastide

Les expéditions de vins en fûts ou en caisses (vins de liqueur exceptés) pour toutes destinations ouvertes au trafic, se rapportant aux déclarations numérotées de 21501 à 23000 par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées le vendredi 11 mai.

Les autres marchandises des trois catégories se rapportant aux déclarations numérotées de 17101 à 17500 par la même gare seront également acceptées le vendredi 11 mai.

Par suite des restrictions nombreuses existant pour les réseaux du Nord et de l'Est, les expéditeurs pour ces réseaux sont invités à se renseigner à la gare avant d'y conduire leurs marchandises.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
1re COMMUNION : OBJETS RELIGIEUX

EAU LES VÉRITABLES DENTIFRICES DE BOTOT PÂTE
SONT LES PLUS FINS ET LES PLUS HYGIÉNIQUES
Exigez la Signature : M. J. Botot
POUDRE SAVON

MALACEÏNE
Crème de toilette hygiénique et adoucissante, assure le bon entretien du visage et des mains. 1.25, 2.50, 3.75.

ÉTAT CIVIL

DECES du 9 mai

Roger Bartholomé, 1 an, rue Bergeret, 4.
Jean Busset, 30 ans, rue Tillet, 23.
Annette Texier 38 ans, rue de Ségur, 67.
Veuve Carré, 78 ans, rue Nuyens, 81.

Décès militaire

Jean Lamou, 19 ans, soldat au 3e colonial.

CONVOIS FUNEBRES du 10 mai

Dans les paroisses :

N.-D.-des-Anges : 9 h. 45, Mlle A. Tivier, rue de Ségur, 67.
St-Eloi : 2 h. 30, M. R. Bartholomé, 4, rue Bergeret.
St-Nicolas : 3 h. 45, M. J.-B. Busset, r. Tillet, 23.
St-Paul-St-François : 3 h. 45, Mme J. Maurel, rue Buhan, 18.

Autre convoi :

8 heures : M. G. Broqua, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Reiffers, née Trombetta, et ses enfants, M. et Mme Reiffers, née Froember, M. et Mme Léon Reiffers, M. Jules Reiffers, M. et Mme Bézy et leurs enfants, les familles Teurlay, Barreau et Trombetta ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Josy REIFFERS,

chirurgien-dentiste, décédé à l'âge de 39 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu **vendredi 11 mai**, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne.

Réunion au domicile du défunt, rue Gambetta, 73, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

J. Lafon, pomp. funèb. de la ville de Libourne.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Le Bert, Carré, Mathel, Héraud, Lesquel, Héno, Greneau et Dupont prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve CARRE, née Camille LE BERT,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, cousine et amie, qui auront lieu, en l'église Sainte-Marie, **vendredi 11 mai.**

On se réunira à la maison mortuaire, rue Nuyens, 81, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Dupart, Cabanieu, Raynaud et Guillem prient leurs parents, amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Louis DUPART,
née Alida CABANIEU,

qui auront lieu le **11 courant**, dans l'église de Saint-Jean-d'Illac, à huit heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Fort, M. Roger Fort, M. et Mme Louis Fort et leur fille, M. et Mme Christian Fort, MM. Jean et Louis Egly, M. et Mme Jules Marie et leur fille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Gaston FORT,

voyageur doyen de la Maison Amieux Frères, leur fils, père, frère et cousin, qui auront lieu le **11 mai**, en l'église Notre-Dame de Talence.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Jules-Simon, 9, à Talence, à huit heures et demie, d'où le convoi partira à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence)

AVIS DE DÉCÈS La vicomtesse de Graveron, sa belle-sœur, le commandant de Père, sous-chef d'état-major de la 18e région, et Mme Jacques Le Père, née de Graveron, MM. Maurice et Robert Le Père, M. de Boishébert et ses enfants, M. et Mme E. de Boishébert, Mlles A. et L. de Boishébert, le comte de Graveron, sous-officier au 9e bataillon de chasseurs à pied, le vicomte et la vicomtesse de Jacquelot de Boisrouvray ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

vicomte Pierre de GRAVERON,

sous-lieutenant au ..e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre,

tombé glorieusement à l'assaut le 16 avril 1917, leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

REMERCIEMENTS M. et Mme G. Cornet, M. et Mme A. Basteror, M. M. Teindas (au front), Mme M. Teindas et leur fille, M. N. Jaubert (au front), Mme N. Jaubert et leur fils, M. J. Basteror (au front), Mme J. Teindas, Mme A. Cornet et sa famille, Mme Courouneau remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme L.-N. CORNET,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des marques de sympathie.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Adolphe Laporte, Mlle Irène et M. André Laporte, M. et Mme Peychaud et leur famille, et la famille Laporte ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alex. LAPORTE,

sergent au 108e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur le 17 avril 1917, à l'âge de 24 ans,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, et les informent qu'une messe sera dite le **samedi 12 courant**, dans l'église Notre-Dame de Lourdes des Chartrons, à neuf heures.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. et Mme Louis Ducot, M. et Mme André Rebsomen, Mlles Thérèse, Magdeleine et Jeanne Rebsomen; M. A. Ducot, ses enfants et petite-fille; Mme Légeron et sa famille, M. et Mme J. Chaumet, leurs enfants et petits-enfants; Mme L. Chaumet, Mme Jonnart, Mlle L. Ducot, M. et Mme E. Ducot et leur fille, M. et Mme V. Bertin et leur fils, docteur et Mme L. Ducot et leur fils, Mlle M. Ducot, Mlle M. Ducot, en religion sœur Marie-Adrienne, religieuse dominicaine; Mlle L. Ducot, Mme Bret, Mme P. Soula, ses enfants et petits-enfants; Mme P. Capdeville, ses enfants et petite-fille, Mme Réveilhas, les familles Ducot et Touchard, M. A. Fontan, ses enfants et petits-enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Ferdinand DUCOT,

ainsi que toutes celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent que toutes les messes qui seront dites dans l'église Notre-Dame, le **vendredi 11 mai**, seront offertes pour le repos de son âme.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

La famille assistera à celle de dix heures.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 9 Mai

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 28mm d'eau au mont Ventoux, 19 au ballon de Servance, 8 à Cette, 5 à Belfort, 3 à l'Ile d'Aix, 2 à Limoges, 1 à Toulouse, au Mans et à Paris. Ce matin, le temps est généralement brumeux ou nuageux. On signale quelques pluies dans l'Est.

La température a baissé légèrement dans nos régions du Centre et du Nord-Est. Le thermomètre marquait ce matin : 6° au Havre, 7 à Calais, 9 à Paris, 11 à Brest, à Nancy et à Clermont-Ferrand, 12 à Nantes et à Bordeaux, 15 à Biarritz, à Perpignan et à Nice.

En France, un temps beau, brumeux dans le Nord et l'Est, orageux dans le Sud-Ouest, est probable, avec température assez élevée.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 9 mai

Heures	Therme	Baro^me	Ciel	Vents
Minima de la nuit	10.5	»		»
8 heures du matin	12.0	761.0	Nuageux	Est.
Midi.	24.0	761.0	Clair.	S.-E.
Maxima du jour	25.2	»	»	»

BOURSE DE BORDEAUX

du 9 mai 1917

Au comptant : 3 % au porteur, 61 35. — 5 % au porteur petite coupure, 87 40. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 534 50; dito 1875, 488; dito 1894-1896, 250; dito 1912, 228. — Obligations foncières 1883, 323; dito obligations communales 1906, 356; dito foncières 1913 3 ½, 382. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 960. — Midi, actions de 500 fr., 918; dito obligations 3 % anciennes, 331. — Nord, actions de 500 fr., 1,285. — Ouest, actions de 500 fr., 705. — Etablissements Pathé, 170. — Dynamite, 836. — Chine 4 % or 1895, 90 45. — Lots Congo 1888, 65 50. — Espagne 4 % extérieure, c. 240, 103 70. — Russie 1896, 49 50. — Nord de l'Espagne, 419. — Saragosse, 425. — Sao-Paulo 5 % 1905, 424. — Rio-Tinto, 1,733.

BOURSE DE PARIS

Du 9 mai 1917

Marché irrégulier. Rentes françaises, soutenues; Extérieure et fonds russes, lourds; valeurs industrielles, irrégulières. Hausse de l'Ariège. Rio-Tinto, calme. Valeurs russes et caoutchoutières, soutenues. Américaines, lourdes.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etat. — 3 %, 61 45; amortissable, 73; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 397 75; Afrique occid. française, 361; Tunis 1892, 322; Maroc 1914, 435; Chine or 1895, 90 75; or 1908, 402; Egypte (unifiée), 90; Espagne (Extérieure), 103; Japon 1905, 305; 1907, 101; 1910, 84 50; Boas 1913, 518 75; Maroc 1904, 490; 1910, 464 50; Russie 4 % 1889, 59 50; 3 % 1891 or et 1894, 53 50; 1896, 49 10; 1906, 75 50; 1909, 68 25; 1914 (Ch. fer Réunis), 75 50; Serbie 1902, 407; Dette ottomane, 62 75.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 2,985; Banque de Paris, 1,006; Crédit industriel non libéré, 614; Crédit Lyonnais, 1,157; Société Générale, 490; Banque de l'Indochine, 1,390; Banque de l'Isle de Cuba, 520; Banque nationale du Mexique, 350; Banque ottomane, 425; Foncier égyptien, 671.

Chemins de Fer (Actions). — Est, 770; Paris-Lyon-Méditerranée, 975; Midi, 918; Nord, 1,295; jouiss., 821; Orléans, 1,090; Ouest, 710; Nord de l'Espagne, 419; Saragosse, 424.

Valeurs diverses (Actions). — Comp. des Métaux, 1,082; Messageries Marit. (ordin.), 184; Omnibus de Paris, 4,345; Suez (Parts fondateurs), 1,638; Panama, 110; Ce générale des tramways, 412; Aciéries de France, 850; Aciéries de la Marine, 2,325; Chargeurs Réunis, Ce française, 1,600; Ce du Boléo, 1,085; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,510; Creusot, 2,430; Dynamite centrale, 836; Edison, 525; Fives-Lille, 725; Prêfileries du Havre, 238; Mines de Malfidano, 244; Penarroya, 2,140; Phosphates de Gafsa, 789; Say ordin., 480; Briansk (ordin.), 404; privil., 392; Rio-Tinto (ordin.), 1,733; Prodynik, 347.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 531; 1871, 358; 1875, 490; 1876, 489 50; 1892, 257; 1894/96, 251; 1898, 204 75; 1899, 292; 1904, 315; 1905, 318; 2 3/4 1910, 268 50.

Crédit foncier. — Communales 1879, 430; 1880, 454 75; 1891, 299; 1892, 328; 1899, 326 50; 1906, 356; 1912, 193; 1917 (libérée), 314; non libérée, 297.

Foncières, 1879, 460; 1883, 323; 1885, 327; 1895, 310 50; 1903, 365; 1909, 195 25; 3 ½ 1913, 382; 4 % 1913, 406; 1917 (libérée), 314; non libérée, 297.

Bons à lots 1887, 59; 1888, 71.

Chemins de Fer. — Ardennes, 373; Est, 4 %, 400; 3 %, 338; nouv., 329; Midi, 3 %, 331; nouv., 326; 2 ½ %, 319; Nord, 4 %, 468; 3 % 344; nouv., 342; Orléans, 4 %, 396; 3 %, 354 50; 1884, 331; 2 ½ %, 352 50; Ouest, nouv., 339; Paris-Lyon-Méditerranée, 400; fusion, 325; nouv., 322.

Diverses. — Ateliers et Chantiers de la Loire, 480; Suez, 5 %, 705; 1re série, 412; 2e série, 370; Voitures de Paris, 383-50.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Nord-Espagne 1re hyp., 396; 2e hyp., 372; Saragosse 1re hyp., 353; 2e hyp., 342; Riazan-Ouralsk, 326; Altai, 338; Central Pacific, 425.

Diverses. — Crédit foncier égyptien 3 ½ %, 388; 4 %, 445.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Haïti, 43; Méridionales, 239.

Actions. — Bruay, 1,660; Malacca ordin., 150; Maltzoff, 561; Bakou, 1,761; Boryslaw, 42; Lianosoff, 375; Spies Pétroléum, 2,025; De Beers (ordin.), 361; Jagersfontein, 119 50; Tharsis, 150; Cape Copper, 127; Chino Copper, 341; Utah Copper, 655; Platine, 530; Shansi, 28 50; Touta, 1,265; Tula, 297.

Mines d'Or. — East Rand, 19; Ferreira, 28 75; Goldfields, 46 75; Modderfontein B., 248; Rand Mines, 94; Robinson Gold, 23 25.

COURS DES CHANGES

Londres 27 10 ½ à 27 20 ½; Espagne, 6 26 à 6 32; Hollande, 2 32 à 2 36; Italie, 80 à 82; New-York, 5 67 ½ à 5 72 ½; Portugal, 315 à 365; Pétrograd, 1 56 ½ à 1 61 ½; Suisse, 110 ½ à 112 ½; Danemark, 161 ½ à 165 ½; Suède, 169 ½ à 173 ½; Norvège, 166 ½ à 170 ½; Canada, 566 ½ à 571 ½

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 79 50; Barcelone, 79 50; Lisbonne, 850; Buenos-Ayres (or), 49 1/8; Rio-de-Janeiro, 13 7/32; Valparaiso, 11 13/32.

L'ANIODOL

dans l'Entérite et les Maladies infectieuses

Par cette température chaude et orageuse, l'on assiste à l'éclosion de la fièvre typhoïde, fièvres éruptives, rougeole, scarlatine et surtout au retour de l'entérite sous toutes ses formes : gastro-entérite de l'adulte, congestion du foie, diarrhée verte chez les nourrissons, entérite muco-membraneuse maladies de la peau : herpès, eczéma, démangeaisons, dartres, acné, furoncles, etc., qui sont les reflets d'un mauvais fonctionnement de l'intestin, dû à l'infection microbienne.

Il convient donc, dès qu'on se trouve en présence d'une de ces maladies, de faire usage du merveilleux antiseptique l'Aniodol, qui est doué d'une puissance antimicrobienne formidable, comme l'a établi M. Fouard, chimiste à l'Institut Pasteur, et qui détruit radicalement l'infection. C'est pourquoi l'Aniodol a pris une place de plus en plus grande en médecine, en chirurgie, en hygiène générale et privée et se trouve aujourd'hui dans toutes les familles où il est considéré comme le talisman de santé, comme le préservatif de toutes les maladies.

On y a recours pour traiter les coupures, piqûres d'abeille ou de moustique, qui transmettent les germes infectieux; pour panser les plaies, blessures, phlegmons, anthrax et furoncles, ainsi que les brûlures, accidents où l'Aniodol agit si bien que la douleur est calmée d'emblée par des lotions et bains à l'Aniodol, qui supprime l'infection des plaies, en active la cicatrisation et arrête les sécrétions purulentes de toute nature, en même temps qu'il désodorise les surfaces avec une rapidité surprenante.

Mais ce qui caractérise l'Aniodol et le différencie de tous les antiseptiques, c'est qu'on peut le prendre sans danger à l'intérieur, où il agit aussi bien qu'à l'extérieur, réalisant sûrement l'antisepsie interne, détruisant toutes les putridités et fermentations du canal gastro-intestinal à la dose de 50 à 100 gouttes par jour dans un liquide quelconque. C'est le vrai moyen de prévenir ou de guérir toutes les maladies infectieuses, et notamment l'entérite, qui sévit partout depuis l'apparition des chaleurs.

Contre la tuberculose, qui fait de tels ravages que les pouvoirs publics s'en inquiètent de plus en plus chaque jour, depuis la guerre, le traitement de ce fléau par l'Aniodol interne donne des résultats incomparables; les malades dont l'organisme est stérilisé voient leur état s'améliorer graduellement, et si les personnes qui les entourent font également, dans ce cas, comme dans toutes les maladies contagieuses, un usage journalier de l'Aniodol à titre préventif, elles se mettent à l'abri de la contagion.

Dans la toilette, l'usage de l'Aniodol est aujourd'hui classique, et reconnu par toutes les autorités médicales, comme le plus grand préservatif des maladies intimes, et le curatif certain des maladies de la femme : métrites, pertes, suites de couches, cancer, etc.

Dose pour usage externe : une à deux cuillerées à soupe par litre d'eau.

Docteur B. DE CORDEBUGLE.

L'Aniodol se trouve dans toutes les pharmacies, à 3 fr. 50 le flacon pour 20 litres. Renseignements et brochures : Société de l'Aniodol, 40, rue Condorcet, Paris.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 8 mai.

Blés. — Non cotés.

Farines — On cote : Farines américaines 44 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. 50 les 100 kilos nets, rendus toutes gares du département; farines de cylindre du Centre et du Haut-Pays, sans offres ou prix secrets.

Issues. — On cote : Son tout venant, prix de la taxe.

Maïs. — On cote : Roux Plata, disponible 58 fr. les 100 kilos logés, magasins Bordea